

DBA

DOSSIER TECHNIQUE

ARMOIRES A RIDEAUX
MONOBLOCS Série A (ref : AMC)



FABRICATION FRANCAISE : QUALITÉ, FLEXIBILITÉ

ARMOIRES A RIDEAUX MONOBLOCS Série A (ref : AMC)

CARACTERISTIQUES GENERALES

Un corps soudé pour une rigidité optimale
Des tablettes avec accrochage pour dossiers suspendus
Support dossiers sous le dessus (non démontable) grâce à une tablette fixe garantissant une parfaite rigidité et planéité du dessus de l'armoire.
Un socle à fond plat pour une sortie aisée des classeurs
Deux traverses de renfort soudées avec support recevant 4 vérins
Une serrure avec 2 clefs (2 clés pliantes surmoulées)
Une profondeur de 430mm
Une homogénéité dans les différentes dimensions

**ARMOIRES CONFORMES aux NORMES EUROPEENNES
NF EN 14073-2 et 3 / NF EN 14074 et à la NORME FRANCAISE NF D 62-041**

Certification NF Office Excellence Certifié / Certification GS

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DETAILLEES

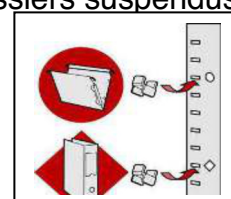
► **STRUCTURE**

Tôle laminée à froid épaisseur de 0.7 à 1 mm
Côtés, socles et dessus : épaisseur 0.8 mm
Doubles parois : épaisseur 0.7 mm
L'aspect et les dimensions sont obtenus par une ligne spécifique de planage et de dérivage des tôles.
Les tôles sont en provenance directe des principales forges européennes nous permettant de garantir les caractéristiques du cahier des charges.
L'entièreté de la structure est soudée. Soudure par résistance sur une chaîne entièrement robotisée permettant un contrôle électronique continu.
Plis de retour en partie basse assurant une grande rigidité de l'armoire

► **JOUES INTERIEURES**



Joues embouties soudées au corps
Doubles parois intérieures métalliques au pas de 25mm
Parois équipées de repères pour installation rapide des tablettes : forme ronde pour dossiers suspendus et forme losange pour classeurs



► **FINITION**

Dégraissage et phosphatation en tunnel 4 étages
Peinture poudre EPOXY polyester sans rejet de solvants
Toutes nos teintes répondent à la norme sans plomb

3 ► **DESSUS**

Poudre lisse (sauf anthracite, texturée)

ARMOIRES A RIDEAUX MONOBLOCS Série A (ref : AMC)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DETAILLEES (suite)

► RIDEAUX

Lames de type tri-lames, liaison des lames par charnières souples

Lames terminales en acier, revêtues d'époxy, avec une poignée encastrée, de forme rectangulaire

Finition lisse couleur unie et lisse tampographiée pour les décors bois

Rideaux à ouverture totale en lames de 30 mm

► FERMETURE

Par came à 90° anti crochetage

Serrures multiples combinaisons livrées avec 2 clés numérotées pliables capuchonnées

Passe-partout disponible sur demande



► EQUIPEMENT

L'armoire est livrée avec 4 vérins de réglage (course 20mm), clipés sur les traverses de renfort du socle. Réglage par l'intérieur de l'armoire, avec clé 6 pans fournie.



► EMBALLAGE

Coiffes carton double cannelure en partie haute et basse

Plaques cartons sur les montants verticaux

Film de protection complet en film étirable



DOSSIER TECHNIQUE

ARMOIRES A RIDEAUX MONOBLOCS Série A (ref : AMC)

GARANTIE 10 ANS

L'armoire à rideaux gamme Plus est réalisée selon des critères de qualité sévères et répondent aux exigences des normes européennes NF EN 14073 – 2 et 3 + NF EN 14074 et à la norme française NF D 60-050, normes applicables au mobilier de bureau.

Un organisme indépendant, l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA, ex CTBA et AFOCEL), sanctionne par des essais et des audits, la qualité de conception de nos produits et leur réalisation selon des procédures prédéfinies. Cette sanction est matérialisée par les marques NF Office Excellence Certifié (OEC) et Geprüfte Sicherheit (GS) dont nos armoires à rideaux gamme Plus sont titulaires.

Chaque client peut intervenir auprès de cet organisme pour l'informer de ses propres constats sur la qualité de nos produits et d'éventuels dysfonctionnements. Une demande d'actions correctives sera alors effectuée et suivie par le FCBA.

La garantie s'applique à tous les composants de l'armoire et couvre pour une durée de dix ans à compter de la date de fabrication :

- La rupture des soudures et les déformations de la tôle, y compris celles des portes métalliques, lorsque celles-ci sont consécutives à l'utilisation habituelle qui est faite d'un meuble installé, comme par exemple l'affaissement des tablettes ou des montants sous la charge prévue.
- La corrosion des tôles peintes lorsqu'elles sont soumises aux conditions d'humidité et de nettoyage rencontrées dans un environnement de bureaux.

La garantie s'applique à tous les composants de l'armoire et couvre pour une durée de 10 ans à compter de la date de fabrication. Cette garantie s'entend pour une utilisation normale et ne peut s'appliquer suite à des modifications apportées par le client ou pour des actes de négligence ou vandalisme.

Les rideaux sont testés et certifiés pour 40.000 cycles d'ouvertures / fermetures.

La demande d'effet de la garantie doit être faite par écrit dans les délais ci-dessus. Elle doit être accompagnée d'une description précise des défauts constatés et des éléments de traçabilité (numéro de l'étiquette NF pour les produits certifiés, facture, ...) permettant au fabricant de déterminer la date de fabrication du produit. Faute de ces éléments, la garantie ne sera d'aucun effet.

Les pièces présentant le défaut seront retournées au fournisseur afin qu'une analyse soit effectuée par ses services techniques.

La pérennité d'approvisionnement sur nos armoires est d'au minimum 5 années.